

GUIDE FAMILLE

TOUTES LES ACTIVITÉS DES 0 À 25 ANS

BEAUCOUZÉ, UNE VILLE À PARTAGER





4

PETITE ENFANCE 0/3 ANS



8

ENFANCE 3/11 ANS



11

JEUNESSE 12/25 ANS



14

LES AIDES



17

PARENTALITÉ



19

INDEX

Notre commune de Beaucouzé est riche de nombreuses structures et associations qui peuvent prendre en charge vos enfants de 0 à 25 ans et/ou aider dans votre quotidien de parents.

Afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches, nous avons décidé d'éditer ce guide destiné aux familles qui a pour objectif de vous simplifier la vie en rassemblant le maximum d'informations en un support unique.

Tout au long de ce dépliant, vous retrouverez l'ensemble des structures partenaires susceptibles d'accompagner le parcours de vie des jeunes beaucouzéens et beaucouzéennes comme par exemple les écoles, les ALSH... mais également les coordonnées d'associations qui peuvent être utiles pour les jeunes adultes telle que la Mission Locale Angevine (MLA), vous accompagner en tant que parents et venir en aide à votre enfant en cas de nécessité.

Ces renseignements sont classés par thématique:

- une rubrique par tranche d'âge : de 0 à 3 ans pour la petite enfance, de 3 à 11 ans pour l'enfance et de 12 à 25 ans pour la jeunesse.
- un recueil des aides proposées par le CCAS de la commune.
- les propositions autour de la parentalité.

J'espère que ce guide vous sera utile et qu'il simplifiera vos démarches.

EMMANUELLE DROUAL
ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À L'ÉDUCATION, FAMILLE ET ÂNÉS



LA SANTÉ

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

De la grossesse jusqu'aux six ans de l'enfant, le Département conseille et accompagne gratuitement les parents et futurs parents : vaccination, dépistage, sommeil, alimentation, motricité, éveil et éducation...

Médecin, sage-femme, puéricultrice vous accueillent sur rendez-vous à la Maison Départementale des Solidarités ou à votre domicile.

Maison Départementale des Solidarités - Antenne de Belle-Beille

10 rue Eugénie Mansion - Angers - 02 41 31 10 14

LE CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE POLYVALENT DU MAINE-ET-LOIRE (CAMSP)

Le CAMSP accompagne les familles dans le cadre de la prévention, du dépistage et de l'accompagnement précoce des situations de handicap du jeune enfant dès la naissance.

Le CAMSP a pour objet de mener une approche diagnostique, permettant d'évaluer dans le temps les capacités et les besoins du jeune enfant au regard de ses difficultés motrices, auditives, visuelles, psychologiques, mentales...

Centre Robert Debré 4 rue Larrey 49933 Angers cedex 09

02 41 73 87 19 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00)

camsp.polyvalent49@mfam-enfancefamille.fr

LES MODES DE GARDE

LE GUICHET UNIQUE

C'est le lieu unique d'information, d'orientation et de préinscription en matière de petite enfance sur Beaucouzé. Il accompagne les familles dans le choix d'un mode de garde adapté à leurs besoins.

Le guichet unique est assuré par le RAM intercommunal des communes de Bouchemaine, Beaucouzé, Saint-Lambert-la-Potherie et Ste Gemmes-sur-Loire.

Accueil du public : tous les vendredis de 13h15 à 15h15

à la Maison de l'Enfance de Beaucouzé

Rendez-possible en dehors de ce créneau

1 rue des Primevères / 02 41 34 85 18 / ram@ville-bouchemaine.fr

	PRÉSENTATION	LOCALISATION	CONTACT
MULTI-ACCUEIL LES MARMOUSETS	Mode de garde collectif pour les enfants de 2 mois à 4 ans. 24 places réparties suivant différentes possibilités d'accueil (régulier, occasionnel, d'urgence). Géré par l'association « Les Marmousets »	Maison de l'Enfance 1 rue des Primevères	Guichet unique sur ses permanences d'accueil du public le vendredi de 13h15 à 15h15 à la Maison de l'enfance, 02 41 34 85 18 ram@ville-bouche-main.fr
MICRO-CRÈCHE « LUTINS ET COMPAGNIE »	Mode de garde collectif pour 10 enfants maximum	11 Rue de la Treillerie	lutinsetcompagnie@gmail.com 02.41.36.05.85 www.lutinsetcompagnies.fr
MICRO-CRÈCHE « A PETITS PAS »	Mode de garde collectif pour 10 enfants maximum	3 Square de la Cerisaie	apetitspas49@gmail.com 09.83.36.89.81 apetitspas49.wixsite.com
L'ASSISTANT MATERNEL AGRÉÉ PAR LA PMI	Accueil de 1 à 4 enfants à son domicile. Directement employé et rémunéré par la famille. Association les Bout'Choux : regroupements réguliers de 9 assistantes maternelles proposant des activités aux enfants		Guichet unique sur ses permanences d'accueil du public le vendredi de 13h15 à 15h15 à la Maison de l'enfance, 02 41 34 85 18 ram@ville-bouche-main.fr assolesbout'choux@beaucouze.com

	PRÉSENTATION	LOCALISATION	CONTACT
LA CRÈCHE FAMILIALE	Chaque enfant est accueilli au domicile de l'assistant maternel et une à deux fois par semaine se retrouve dans les locaux de la crèche pour un temps collectif. 24 places. Gérée par l'association « Les Marmousets »	Maison de l'Enfance 1 rue des Primevères	Guichet unique sur ses permanences d'accueil du public le vendredi de 13h15 à 15h15 à la Maison de l'enfance, 02 41 34 85 18 ram@ville-bouche-main.fr
LA MAM EVOLIS (MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS)	Les assistants maternels se regroupent et exercent en dehors de leur domicile, dans une MAM. Le jardin d'Evolis est une MAM de l'entreprise EVO-LIS. Elle accueille 16 enfants dont les parents sont employés chez EVOLIS. Places disponibles pour des personnes extérieures à l'entreprise.	14 avenue de la Fontaine	09 83 54 02 41
MAM « AUX MERVEILLES »	4 assistantes maternelles accueillent 12 enfants. De 7h30 à 18h30	14 rue du Bourg de Paille	mamauxmerveilles@gmail.com



LA SCOLARITÉ

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

La première démarche à faire est de se rendre en mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille. Une attestation d'affectation est alors remise à la famille. Un rendez-vous peut être ensuite pris avec l'école de secteur afin de finaliser l'inscription.

02 41 48 14 16

LES ÉCOLES PUBLIQUES

► Groupe scolaire Jacques Prévert

1 rue du Grand Pin

> **Maternelle** : 02 41 73 24 70

ce.0491742c@ac-nantes.fr

> **Élémentaire** : 02 41 48 11 51

ce.0491725j@ac-nantes.fr

► Groupe scolaire Maurice Ravel

Avenue de la Grange aux Belles

> **Maternelle et Élémentaire** :

02 41 73 22 11

ce.0491991y@ac-nantes.fr

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

► **Accueil périscolaire** : dans chaque école maternelle et élémentaire publique, un accueil payant est proposé le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 17h00 à 18h30 (tarif spécifique de

18h00 à 18h30). Les enfants sont encadrés par du personnel communal qualifié, qui leur propose des activités diverses. Les élèves d'élémentaire ont la possibilité de faire leurs leçons pendant l'accueil du soir (de 17h00 à 17h30).

Prévert : 06 44 39 31 31

Ravel : 06 44 39 31 88

► **Restauration scolaire** : les repas sont préparés par « Papillotes et Compagnie ». Les menus sont établis d'après un cahier des charges précis réalisé par la Municipalité. L'accent est mis sur l'approvisionnement auprès de producteurs locaux, sur des viandes labellisées et sur une offre régulière de produits biologiques.

Prévert : 06 44 39 31 31

Ravel : 06 44 39 31 88

► **Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP)** : dans chaque école maternelle et élémentaire publique, 3 séances hebdomadaires d'activités (non obligatoires) sont proposées et encadrées par des animateurs qualifiés. Elles sont destinées à favoriser l'éveil de l'enfant à des thématiques variées.

Les activités sont ludiques, calmes en début d'après-midi et plus «toniques» en fin d'après-midi. Toutes les activités réalisées dans le cadre des TAP sont gratuites.

DES ANIMATIONS ASSURÉES PAR LES ASSOCIATIONS BEAUCOUZÉENNES

Des activités sont proposées sur les temps de classe par des associations de la commune : école de musique LAMI et Sporting Club de Beaucouzé (SCB).

LE PORTAIL FAMILLES

Toutes les inscriptions aux temps périscolaires (cantine et TAP) se font par l'intermédiaire du portail famille accessible via le site beaucouze.fr. Toutes les informations concernant les tarifs des services périscolaires et le fonctionnement du portail famille sont à retrouver sur la plaquette spécifique.

L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT ÉTIENNE

7 rue de Montreuil

► **Maternelle et élémentaire** :

02 41 36 00 68

beaucouze.stetienne@ec49.fr



LES ALSH (ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)



	PRÉSENTATION	LOCALISATION	CONTACT
ALSH FAMILLES RURALES	De 3 à 12 ans. Mercredis et vacances scolaires.	Maison de l'Enfance 1 rue des Primevères	Directrice Familles Rurales clshbeaucouze@orange.fr 02 41 36 18 19 www.famillesrurales.org/beaucouze
SCB PASS'SPORT	De 8 à 15 ans. Vacances scolaires Encadrées par des éducateurs diplômés d'état, des activités ludiques et sportives sont proposées : sports collectifs, individuels et émergents.	Complexe sportif Jacques Aubineau Avenue de la Grange aux Belles	02 41 77 97 02 / 06 42 43 28 55 scb-pass-sport@orange.fr scb-pass-sport.com



LA SCOLARITÉ

► Collège François Rabelais

1 Rue Pierre Melgrani - 49000 Angers
ce.0490921k@ac-nantes.fr
02 41 48 12 06

► Lycée Général et Technologique Henri Bergson

85 rue de la Barre - Angers
ce.0491966w@ac-nantes.fr
02 41 36 12 55

LES ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)

	PRÉSENTATION	LOCALISATION	CONTACT
SCB PASS'SPORT	De 8 à 15 ans. Vacances scolaires Encadrées par des éducateurs diplômés d'état, des activités ludiques et sportives sont proposées : sports collectifs, individuels et émergents.	Complexe sportif Jacques Aubineau Avenue de la Grange aux Belles	02 41 77 97 02 / 06 42 43 28 55 scb-pass-sport@orange.fr scb-pass-sport.com
MISSION JEUNESSE AÎNÉS	De 11 à 17 ans. Un programme d'animations spécialement adapté aux collégiens (11-14 ans) : jeux, sorties, multi-média... et aux jeunes (15-17 ans) : activités créatives, citoyennes, atelier décryptage de l'info...	Le Domino 1 rue de la Houssaye	02 41 72 81 89 mja@beaucouze.fr



LA MISSION JEUNESSE AÎNÉS

Les activités de la Mission Jeunesse Aînés au Domino s'organisent autour de 3 axes :

> **l'animation** : accueil des 11-17 ans dans le cadre de l'ALSH,

> **l'éveil à la culture et l'organisation d'événement** :

Musique : accompagnement et promotion de la pratique musicale amateur, gestion du local de répétitions du Domino,

Numérique : Studio Mino (programme pour l'accompagnement de la création vidéo, photo, radio et montage audio),

Découvertes artistiques : cinéma (Fête du Court Métrage), créations et performances artistiques de tous genres...

Coordination d'événement sur la commune : Fête de la Musique...

> **l'accompagnement de l'engagement citoyen** : divers accompagnements de projet, de bénévolat ou de volontariat et d'initiatives citoyennes telles que les Ateliers Jeunes Vacances et les Chantiers de Solidarité Intergénérationnels, animations du CME et du CMJ.

Le Domino - 1 rue de la Houssaye
02 41 72 81 89 / mja@beaucouze.fr

LE MONDE ASSOCIATIF

Avec plus de 70 associations, Beaucouzé est une commune dynamique dans de multiples domaines. Sport, loisirs, culture, arts... il n'y a plus qu'à choisir son activité ! Retrouvez les coordonnées de toutes les associations sur le site de la Ville www.beaucouze.fr

LE PASS CITOYEN



Le Pass Citoyen est un dispositif mettant en valeur les actions des jeunes qui donnent de leur temps pour des actions concrètes menées par les associations partenaires et des organismes publics. Sur justification de ces heures, ils bénéficient d'une aide forfaitaire de la commune de 100 €. Les jeunes de 18 à 25 ans révolus, domiciliés à Beaucouzé et inscrits sur les listes électorales peuvent s'engager dans un Pass Citoyen.

L'accès au Pass Citoyen est ouvert l'année qui suit l'inscription sur les listes électorales. Le jeune doit effectuer

une « mission citoyenne » bénévole de 20 heures dans une association ou un organisme public agréé par la commune de Beaucouzé. Cette mission doit s'effectuer sur une durée d'un an maximum à compter de la signature de la convention permettant l'ouverture du Pass. Si la mission est fractionnée entre plusieurs structures partenaires, elle doit être de 2 heures minimum par organisme.

LA MISSION LOCALE ANGEVINE (MLA)

La MLA accueille les jeunes de 16 à 25 ans et les accompagne dans leur projet de vie. Des spécialistes sont à leur écoute pour les aider à avancer dans leur vie professionnelle (emploi, formation) et dans leur vie quotidienne (logement, santé, volontariat, permis de conduire, etc.).

La conseillère de la MLA est présente tous les lundis et mardis au sein de la Maison de la Solidarité (3 rue du Bourg de Paille)

06 71 01 17 45

Standard Siège MLA : 02 41 24 16 00
npareige@mla49.org

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCOUZÉ

Le CCAS est un service municipal qui accompagne le quotidien des habitants à travers plusieurs actions :

- > un service d'aide administrative pour aider les familles dans leurs démarches.
- > un service logement social pour l'instruction des demandes de logement.
- > un service solidarités grâce auquel les familles peuvent bénéficier de différentes aides financières (sport, culture, médiathèque, vacances, séjours, piscine, chèque-cadeau,...). Les familles peuvent également rencontrer une conseillère pour une demande d'aide financière spécifique liée à des difficultés passagères, un projet d'achat conséquent,...

Le CCAS propose également un service d'aide alimentaire pour les familles en grandes difficultés.

Au-delà des aides financières, le CCAS intervient dans une logique d'accompagnement et de prévention sur des thématiques diverses comme l'alimentation, la santé, le lien entre habitants,...

Maison de la solidarité
3 rue du Bourg de Paille
02 41 48 18 59

social@beaucouze.fr

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES

SOLIDARITÉS

La MDS est un service public, ouvert à tous et gratuit. Elle propose un service d'écoute et d'accompagnement dans différents domaines : santé, famille, logement, budget, insertion, handicap. Des professionnels de l'action sociale accueillent les familles lorsqu'elles rencontrent :

- > des difficultés financières (impayés de loyer, de factures, surendettement,...)
- > des difficultés liées au logement (recherche de logement adapté, logement insalubre, expulsion,...)
- > des difficultés liées à l'insertion (RSA, CMU,...)

Maison Départementale des Solidarités - Antenne de Belle-Beille
10 rue Eugénie Mansion - Angers
02 41 31 10 14

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La CAF accompagne les familles à travers trois axes :

- > La parentalité (accueil du jeune enfant, séparation, deuil, vacances,...)
- > Le logement (aides au logement, impayés de loyer,...)
- > l'insertion (RSA, accompagnement des familles monoparentales,...)

Les professionnels de la CAF proposent aux familles un accompagnement personnalisé pour permettre d'activer l'ensemble des droits dont elles peuvent

bénéficier. Des aides financières sous forme de dons ou de prêts peuvent également être accordées.

5 rue Eugénie Mansion - Angers.
02 41 22 38 38
www.caf.fr

Centre Jacques Tati

LES AIDES COMMUNALES

NOM DE L'AIDE	PUBLIC	FORME DE L'AIDE	CONDITIONS DE RESSOURCES	PRISE EN CHARGE
SÉJOURS COLLECTIFS	Tout habitant de Beaucouzé en situation de fragilité financière	Aide financière pour un séjour collectif de 7 jours maximum proposé par un organisme de loisirs de Beaucouzé.	L'aide est basée sur le quotient Familial CAF	Cette aide ne peut être octroyée qu'une fois par an et dans la limite d'un prix de séjour de base inférieur à 400€
VACANCES	Tout habitant de Beaucouzé en situation de fragilité financière	Aide financière pour un séjour de 7 jours maximum	Avoir un quotient familial CAF inférieur ou égal à 500€	Aide de 50€ par personne composant le foyer. Cette aide est doublée pour les personnes en situation de handicap. Cette aide ne peut être octroyée qu'une fois par an
PISCINE	Tout habitant de Beaucouzé en situation de fragilité financière	Tarifs préférentiels pour accéder à l'espace aquatique Couzé'O	Avoir un quotient familial CAF inférieur ou égal à 500€	Bon pour 6 entrées par an par personne à 1€ par adulte et 0.50€ par enfant de moins de 18 ans
APPRENTISSAGE DE LA NAGE	Enfants jusqu'à 12 ans	Prise en charge financière d'une partie du montant de l'inscription aux cours annuels et aux stages d'apprentissage et de perfectionnement au sein de Couzé'O	L'aide est basée sur le quotient Familial CAF	Cette aide est accordée pour une inscription annuelle ou deux stages maximum par enfant par an.

LES AIDES COMMUNALES



NOM DE L'AIDE	PUBLIC	FORME DE L'AIDE	CONDITIONS DE RESSOURCES	PRISE EN CHARGE
MÉDIATHÈQUE	Habitants de Beaucouzé	Prise en charge totale du coût de l'abonnement à la médiathèque	Avoir un quotient familial CAF inférieur ou égal à 500 €	Bon pour un abonnement d'un an gratuit à la médiathèque dans la limite d'un abonnement par adulte et un abonnement par enfant
SPECTACLE MCL	Habitants de Beaucouzé	Tarifs préférentiels pour accéder aux spectacles programmés à la Maison de la Culture et des Loisirs	Avoir un quotient familial CAF inférieur ou égal à 500 €	Bon pour deux spectacles par an à 1€ par adulte et 0.50€ par enfant de moins de 18 ans
ACTIVITÉ SPORTIVE OU DE LOISIRS	Enfants et jeunes de moins de 26 ans habitant sur la commune	Prise en charge financière d'une partie du montant de l'inscription aux cours annuels et aux stages d'apprentissage et de perfectionnement au sein de Couzé'O	L'aide est basée sur le quotient Familial CAF	Cette aide est accordée pour une activité par an et par enfant dans la limite de 350€

LES ACTIONS DE LA COMMUNE

NOM STRUCTURE	PRÉSENTATION	CONTACT
LAEP	Le LAEP « Boit' à bulles » est un lieu convivial pour passer du temps avec son enfant, où on peut échanger avec d'autres parents, de futurs parents, et deux accueillantes professionnelles de la petite enfance.	Ouverture : les mardis de 16h à 18h30. Espace Enfance 48 Rue Merveille 49080 Bouchemaine 02.41.77.22.66 laep@ville-bouchemaine.fr
PARENTS PRÉVENTION ADOS	La Mission Jeunesse-Aînés accompagne un groupe de parents bénévoles qui travaillent sur la question "quelle prévention quand on est parent d'adolescent ?". Ce groupe propose des temps pour les parents autour de différentes thématiques.	Le Domino 1 rue de la Houssaye 02 41 72 81 89 mja@beaucouze.fr

LE RÉSEAU PARENTALITÉ 49

Le Réseau Parentalité 49 contribue au développement et à l'amélioration de l'accompagnement à la fonction parentale dans le département. De nombreuses ressources sont disponibles sur le site internet <https://parents49.fr/>

LES PERMANENCES ÉDUCATIVES DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

La MDS est un service public, ouvert à tous et gratuit. Elle propose un service d'écoute et d'accompagnement pour résoudre des difficultés familiales. Des professionnels de l'éducation reçoivent les parents lors de permanences éducatives.

Maison Départementale des Solidarités - Antenne de Belle-Beille
10 rue Eugénie Mansion - Angers
02 41 31 10 14



LA MAISON DES ADOLESCENTS

La Maison des adolescents (MdA) s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans, qui se posent des questions relatives à l'accès aux droits, aux conduites à risque, au mal-être, à la santé, la scolarité, la sexualité, la famille...

La MdA est également un lieu pour les parents. Elle propose un espace d'écoute, de conseil, d'échange pour trouver des solutions à un problème de comportement, de scolarité, de dépendance.

Les professionnels de la MdA vous apporteront une réponse adaptée, de manière confidentielle, gratuite et anonyme.

1 place André Leroy 49100 Angers
contact@maisondesados-angers.fr
02 41 80 76 62

http://www.maisondesados-angers.fr/
Lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

LE CENTRE FRANÇOISE DOLTO

Le centre Françoise Dolto assure une mission de prévention, de diagnostic et de soin en consultation

sur rendez-vous pour les enfants et les adolescents qui présentent des troubles du développement, des troubles psychomoteurs, des troubles du langage, des difficultés scolaires, des troubles relationnels et comportementaux...

33 rue Roger Chauviré 49100 Angers
02 41 72 18 38
cmpp.camsp@asea49.asso.fr

LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (ALIA)

La CJC propose un lieu d'accueil, d'information, de conseil, d'écoute et de soutien, autour des usages de tabac, alcool, drogues et des pratiques de jeux. Il s'adresse à toute personne de moins de 25 ans y compris les personnes mineures et à l'entourage familial et amical (parents, fratrie, conjoints, amis...).

Les entretiens sont confidentiels et gratuits.

8 rue de Landemaure Angers
02 41 47 47 37
cjc@alia49.fr

■ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	P.8
■ ADOS	P.11, 18
■ AIDES	P.15, 16
■ ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)	P.10, 11
■ ASSISTANT MATERNEL	P.7
■ ASSOCIATIONS	P.13
■ CAF.....	P.14
■ CAMSP (CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE)	P.5
■ CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)	P.14
■ COLLÈGE	P.11
■ CRÈCHE	P.6, 7
■ ECOLE	P.8, 9
■ EMPLOI	P.13
■ ENFANCE.....	P.8 à 10
■ FAMILLES RURALES	P.10
■ GARDE	P.6, 7
■ GROSSESSE	P.5
■ GUICHET UNIQUE	P.4
■ HANDICAP.....	P.5
■ JEUNESSE	P.11 à 13
■ LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS).....	P.17
■ LYCÉE.....	P.11
■ MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS	P.14, 17
■ MAM (MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS).....	P.7
■ MDA (MAISON DES ADOLESCENTS).....	P.18
■ MARMOUSETS (LES).....	P.6
■ MICRO-CRÈCHE	P.6
■ MLA (MISSION LOCALE ANGEVINE).....	P.13
■ MJA (MISSION JEUNESSE AÎNÉS)	P.12
■ MODES DE GARDE	P.6, 7
■ MULTI-ACCUEIL	P.6
■ PARENTALITÉ.....	P.17, 18
■ PASS CITOYEN	P.13
■ PÉRISCOLAIRE	P.8, 9
■ PETITE ENFANCE	P.4 à 7
■ PRÉVENTION.....	P.17, 18
■ PMI (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE).....	P.4
■ PORTAIL FAMILLE	P.9
■ RAM (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES).....	P.4
■ RESTAURATION SCOLAIRE	P.8
■ SCB PASS'SPORT.....	P.10, 11
■ SCOLARITÉ	P.8, 11
■ TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES).....	P.9

BEAUCOUZÉ

EN UN CLIC

BEAUCOUZE.FR



COORDONNÉES ET HORAIRES DE LA MAIRIE

Mairie

Esplanade de la Liberté
CS 40 001
49071 Beaucouzé Cedex
Tél. : 02 41 48 00 53 – mairie@beaucouze.fr

Horaires d'accueil

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi : 13h-18h
Samedi : 9h-12h